

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 février 2018

Information sur le dossier « espace multifonctions »

Après avoir pris connaissance du projet de règlement de consultation établi par NOVADE, le conseil municipal apporte quelques modifications et décide de lancer la procédure d'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de la construction d'un espace multifonctions.

Le conseil est informé que le devis du cabinet BOUSSION FLEURY pour le relevé topographique du terrain s'élève à 950 € HT. L'étude de sol sera confiée au cabinet SOLUSOL de MEYZIEU pour un montant de 2 645,50 € HT.

Examen d'une proposition d'aménagement d'une parcelle sur le secteur des Brouilles

Le conseil prend connaissance du plan d'aménagement d'une parcelle sise dans le secteur des Brouilles. Il souhaite plus de places de parking, 11 parcelles pour maisons individuelles au total (certaines étant petites) et revoir le déplacement en mode doux.

Orientations budgétaires 2018

Le maire fait état des travaux restant à effectuer et de l'évolution des recettes en provenance de l'Etat. La commission des finances se réunira le 26 février à 20h00.

Demande de subvention au SDIS

Suite aux différents achats de vêtements d'intervention et de matériel pour le CPINI en 2017, le conseil décide de demander une subvention au SDIS.

Convention avec le Conseil Départemental pour la création d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics

Afin de faciliter l'accès des PME aux marchés publics et de simplifier les démarches administratives des entreprises, le Conseil départemental a décidé de créer une plateforme de dématérialisation des marchés publics qui sera mise à disposition gratuitement.

Le conseil municipal décide d'adhérer à ce dispositif.

Convention de partenariat avec le Conseil départemental concernant la bibliothèque

Mme BARDET, présidente de l'association « Bibliothèque », présente son fonctionnement et les changements à intervenir, notamment l'arrêt du bibliobus de la DLP (Direction de la Lecture Publique). Les bénévoles devront dorénavant se déplacer à la ferme des Planons pour emprunter de nouveaux livres. Ceux-ci souhaiteraient la mise en place d'une « boîte à livres » où chacun pourrait déposer et choisir un livre.

Le conseil municipal accepte la convention de partenariat proposée par le Conseil départemental concernant le fonctionnement de la bibliothèque, dans le but de favoriser l'accès à la culture et le lien social.

Compte-rendu de l'intercommunalité

Suite à la réunion des 14 maires de l'ancienne intercommunalité et du président de la communauté d'agglomération concernant le devenir des Temps d'Activités Périscolaires, le maire a adressé un courrier à ce dernier, rappelant le fonctionnement de l'ancienne intercommunalité.

Un courrier a également été adressé aux maires concernés par le Football Club rappelant la position du conseil municipal sur une éventuelle mutualisation des sports entre les 4 communes.

Le maire donne le compte-rendu de la dernière réunion de la communauté d'agglomération.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- prend note que le devis du cabinet BOUSSION FLEURY concernant le bornage de la parcelle située à l'ouest du Clos Nallet s'élève à 1 093 € HT
- entend le compte-rendu de l'assemblée générale de l'amicale des sapeurs-pompiers
- prend note de la réunion de la commission « voirie » le vendredi 16 février à 14 h
- est informé de la déclaration préalable accordée le 30 janvier 2018 à Mr Guillaume JACQUET pour la modification de façades et la réfection de la toiture d'un bâtiment annexe 1658 route de Montrevel
- entend le compte-rendu de la réunion annuelle de la gendarmerie
- est informé que les travaux d'assainissement ont été réceptionnés, les stations d'épuration fonctionnent correctement, il restera à voir le bac à graisses du restaurant et le déversoir d'orage à Chérinal.